



CONSEIL DE LA RECHERCHE

Formation plénière

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

Étaient présents ou représentés :

Mme Marie-Élodie ANCEL, M. Antoine BILLOT, M. Claude BRENNER,
Mme Véronique CHANUT, M. Bruno DEFFAINS, Mme Claudine DESRIEUX,
Mme Charlotte DUBOIS, M. Olivier DE FROUVILLE, Mme Cécile GUÉRIN-BARGUES,
M. Etienne MACLOUF, Mme Cécile MÉADEL, M. Anthony MERGEY, M. Franck ROUMY,
Mme Anne-Laure SAMSON, M. Yves SUREL, *collège des professeurs.*

M. Youcef ASKOURA, Mme Sandra CAVACO, Mme Lydie DAUXERRE, Mme Christine DURIEUX, Mme Fabienne JEZEQUEL, M. Emmanuel TAWIL, Mme Catherine VOYNNET-FOURBOUL, *collège des personnels HDR.*

Mme Elizabeth COLIN, M. Victor DESCHAMPS, M. Fathi FAKHFAKH,
Mme Natacha GALLY, M. Benjamin MOREL, Mme Claire-Marie PÉGLION-ZIKA,
M. Étienne PERNOT, Mme Yvonne Marie ROGEZ, *collège des personnels pourvus d'un doctorat.*

Mme Isabelle DELIGNE, M. Jérôme NENERT, *collège des ingénieurs et techniciens.*

Mme Marie-Laure MOREAU, *collège des autres enseignants-chercheurs.*

M. Arnaud JOB, *collège des autres personnels.* M. Marc CANAPLE, Mme Pascale LAGESSE
M. Jean-Baptiste MOREL, *personnalités extérieures.*

M. Nicolas CHAPALIN, M. Alban GUYOMARC'H, *étudiants.*

M. Laurent TRIGEAUD, Mme Marie-Dominique AESCHLIMANN, *membres excusés*

M. Jean-Marie CROISSANT, Mme Sylvie FAUCHEUX, *assistant de droit.*

Sommaire

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024	3
2. Avis sur les fonctions pédagogiques et administratives des enseignants ouvrant droit à la composante 2 du RIPEC ou à une prime (PCA, PRP, prime propre à l'établissement) et sur leur équivalence horaire au titre du référentiel des enseignants, à partir de l'année 2025-2026....	3
4. Approbation du calendrier de candidature et de réinscription en doctorat pour l'année universitaire 2025 2026.....	4

Mme GUÉRIN-BARGUES ouvre la séance du Conseil de la recherche en formation plénière à 14 heures 36.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024

Mme GUÉRIN-BARGUES propose de passer au vote.

Le Conseil de la recherche en formation plénière approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024.

2. Avis sur les fonctions pédagogiques et administratives des enseignants ouvrant droit à la composante 2 du RIPEC ou à une prime (PCA, PRP, prime propre à l'établissement) et sur leur équivalence horaire au titre du référentiel des enseignants, à partir de l'année 2025-2026

Mme GUÉRIN-BARGUES présente ce point. Différentes modifications de la liste des primes et du référentiel d'équivalences horaires des fonctions sont présentées aujourd'hui. Il s'agit d'abord de la suppression de la fonction de Directeur de CFR qui n'a pas été reprise dans les statuts dans le cadre du passage au Grand établissement.

Cela concerne ensuite la création de la fonction de responsable de licence qui est déclinée en fonction des disciplines, à savoir droit, économie, gestion, science politique, info-com. Des primes spécifiques sont également prévues pour les filières enseignées au centre de Melun. Les primes ont été calculées en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans chaque licence.

A noter également la création d'une prime pour la direction du Bachelor en relations internationales qui vient d'être ouvert et un ajustement de l'enveloppe de primes dévolues au Collège de droit dont le montant est porté à 3 500 euros au lieu de 2 500 euros.

Une correction concerne les modalités de calcul de la prime relative à la fonction de directeur d'une chaire de la fondation Panthéon-Assas, financée sur les crédits de la Fondation et plafonnée à 10 % du montant total du budget de la chaire et dans la limite de 8 750 euros maximum. La prime est partagée en cas de co-direction.

Afin d'éviter une présentation de ces listes de primes chaque année devant le conseil, il est proposé de les adopter à compter du 1er septembre 2025. Ces primes resteront en vigueur jusqu'à leur prochaine modification.

Les listes de primes pédagogiques et administratives attribuées aux enseignants du second degré ainsi que les primes propres à l'établissement (telles que la prime relative aux enseignements assurés à Melun ou pour la licence numérique) ne sont pas représentées devant le conseil car il n'y a aucune modification sur ces fonctions. Le conseil des études et de la vie étudiante a donné un avis favorable lors de sa dernière séance.

M. TAWIL demande à quoi correspond la commission pédagogique de validation des acquis de l'expérience spécifique à Melun. C'est une question récurrente.

Mme GUÉRIN-BARGUES propose de se renseigner auprès du CFP et de supprimer cette commission si elle ne correspond à aucun travail.

Mme GALLY s'interroge sur l'absence des bi-licences de science politique droit et de science politique économie gestion dans la liste des licences ajoutées .

Mme GUÉRIN-BARGUES répond qu'elles apparaissent dans les licences double cursus.

Mme GUÉRIN-BARGUES propose de passer au vote.

Le Conseil de la recherche en formation plénière approuve à l'unanimité la liste des fonctions pédagogiques et administratives des enseignants ouvrant droit à la composante 2 du RIPEC ou à une prime (PCA, PRP, prime propre à l'établissement) et sur leur équivalence horaire au titre du référentiel des enseignants, à partir de l'année 2025-2026.

3. Avis sur une demande de publication d'emplois d'enseignants contractuels LRU pour la rentrée 2025

Mme GUÉRIN-BARGUES présente ce point.

Il s'agit d'une demande du département de droit privé car l'ensemble des postes d'ATER dévolus au département n'a pas pu être pourvu lors de la campagne de recrutement des ATER. Afin de pourvoir ces postes vacants, il est proposé de recruter sur des postes de contractuels LRU pour pouvoir élargir le vivier de candidatures et attirer de meilleurs profils de candidats. 4 postes sont vacants.

La prise de fonctions est prévue au 1er octobre 2025. Cette date tardive s'explique par la procédure de recrutement qui nécessite la mise en place d'un comité de sélection. Le service dû est proratisé sur 11 mois, soit 176 heures TD et la rémunération correspondante est celle prévue pour les ATER.

Mme GUÉRIN-BARGUES propose de passer au vote.

Le Conseil de la recherche en formation plénière approuve à l'unanimité la demande de publication d'emplois d'enseignants contractuels LRU en droit privé pour la rentrée 2025.

4. Approbation du calendrier de candidature et de réinscription en doctorat pour l'année universitaire 2025 2026

Mme GUÉRIN BARGUES présente ce point. Ce calendrier permet l'inscription entre le 29 août et le 20 octobre.

Mme GUÉRIN-BARGUES propose de passer au vote.

Le Conseil de la recherche en formation plénière approuve à l'unanimité le calendrier de candidature et de réinscription en doctorat pour l'année universitaire 2025 2026.

Mme GUÉRIN-BARGUES remercie les participants et lève la séance du Conseil de la recherche en formation plénière à 14 h 46.

Le président

Stéphane BRACONNIER